

MONSEIGNEUR LANGEVIN

Du *Devoir*, 17 JUIN.

Avec Monseigneur Langevin disparaît l'une des plus nobles figures de l'Eglise et de la patrie canadienne. L'archevêque de Saint-Boniface a été un grand évêque et un patriote ardent. A notre époque de consciences faciles, de lâches compromissions, de flottement entre le bien et le mal, entre la justice et l'iniquité, il a été l'incarnation vivante des intransigeances nécessaires. L'as un instant sa voix, tantôt éclatante comme un clairon de combat, tantôt brisée par la souffrance, toujours éloquente, n'a cessé de faire entendre la protestation du droit opprimé mais, grâce à lui, jamais vaincu, jamais périmé.

Les habiles, les hommes de transaction, lui ont reproché son manque de souplesse. "Si Mgr Langevin était plus conciliant," disaient-ils volontiers, "il y a longtemps que la question des écoles serait réglée." Pour ceux-là, *régler* voulait dire *enterrer*. Il est certain que sans l'inlassable résistance de l'archevêque de Saint-Boniface, sans ses appels fréquents à la conscience et au bon droit, l'injustice perpétrée en 1890, et légèrement atténuée de 1896 à 1898, puis la seconde iniquité commise en 1912, couraient grand risque d'être oubliées, pour un temps. *Oubliées*, oui; *enterrées*, non. Le droit ne meurt pas.

Les iniquités sociales ne se règlent que par le triomphe du droit et de la justice. Lorsque la persécution des catholiques du Manitoba aura cessé véritablement, l'historien impartial dira que le grand évêque qui vient de mourir, loin de retarder le *règlement* définitif, l'aura préparé par son refus constant de sacrifier les principes essentiels, les droits inaliénables.

Non, Mgr Langevin n'était ni entêté ni déraisonnable. Il avait l'esprit ouvert à toutes les propositions raisonnables. A tous les arrangements compatibles avec la justice et la vérité. Naturellement enjoué, sociable, sensible comme un enfant, il n'aurait demandé qu'à vivre en bons termes avec tout le monde. Mais il avait une conscience d'une rare fermeté, un souci intense de ses responsabilités et de ses devoirs de pasteur d'âmes. C'est à la seule lumière de sa conscience qu'il s'éclairait pour étudier les transactions qu'on lui proposait. Et quand il les repoussait, c'est qu'il les jugeait déshonorantes ou dangereuses, et propres à compromettre la cause qu'il avait le devoir de défendre, plutôt qu'à la régler. Alors, oui, il opposait une volonté de fer à toutes les séductions, à tous les appels de l'amitié, à tous les raisonnements spécieux. Mais cette résistance lui coûtait des larmes de sang. On peut affirmer qu'il est mort prématurément des angoisses qui